Le mot du Maire :

Chères Venettiennes, chers Venettiens,

Dans un premier temps, je tiens à vous remercier pour votre participation et votre soutien lors des élections municipales qui se sont déroulées dans un contexte sanitaire exceptionnel.

Élu maire de Venette, je mettrai mon dynamisme à disposition de tous les secteurs d'activités, tant économique que social, ainsi que dans les domaines sportifs et associatifs, pour que notre ville soit à la hauteur de nos ambitions.

Avec mon équipe, nous souhaitons également agir afin d'améliorer la sécurité dans son ensemble (routière, biens et personnes…)

Dans un deuxième temps, j'adresse des remerciements sincères à l'ensemble des personnes bénévoles qui se sont mobilisées durant cette période particulière, pour la confection des masques, ainsi qu'à mon équipe d'élus, qui s'est mise en action rapidement pour en assurer la distribution.

Je remercie les agents de la mairie qui sont restés mobilisés pour le bon fonctionnement de la ville.
Enfin, Venette, sur ma proposition a été une des premières villes de l'Oise à se porter volontaire pour l'accueil des enfants des personnels soignants. A cette occasion, je tiens à féliciter les enseignantes volontaires pour cette action de solidarité.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances estivales en famille, avec vos proches ou entre amis, pour que nous nous retrouvions plein d'enthousiasme à la rentrée prochaine.

Romuald SEELS
Maire de Venette

Résultats du 1er tour des élections municipales 2020

Inscrits : 1 802
Abstentions : 777
Votants : 1 025 (Taux de participation : 56,88%)
Blancs : 9
Nuls : 12
Exprimés : 1 004

Listes	Conduite par	Voix	% exprimés
Venette Action commune	Romuald SEELS	586	58,37%
Pour Venette, avec vous ! L'équipe citoyenne	Stéphane COVILLE	418	41,63%

Samedi 23 mai dernier, le nouveau conseil municipal a été installé et a procédé à l'élection du maire et des adjoints.

Romuald SEELS, Maire de Venette

4 Adjoints au Maire ont été élus :

- **Didier LEFORT**, 1er Adjoint chargé de la surveillance, de l'accessibilité, de l'entretien de la voirie et du mobilier urbain.

- **Sandra PARDON**, 2ème Adjointe chargée de l'environnement et cadre de vie.

- **Rodolphe DEFOULOY**, 3ème Adjoint chargé des relations avec les entreprises et commerçants.

- **Marie-Françoise CASSAN**, 4ème Adjointe chargée des affaires scolaires et périscolaires.

3 conseillers municipaux délégués :

- **Coraline CORMERAIS,** déléguée aux affaires culturelles

- **Aurélien BERNARDIE,** délégué aux transports et circulations douces

- **Thérèse WESOLEK,** déléguée aux actions de solidarité et aux fêtes et cérémonies

Conseillers municipaux de la majorité :

BILLARD David

BOUCHEZ Martine

CARLUER Sophie

FORTES José Antonio

GAOUA Djamila

JOLY Sarah

LISTOIR Thierry

MARTIN Yoan

PAGLIALONGA Jérémy

THIBULT Gérard

VAN DE SYPE Claudine.

Conseillers municipaux de l'opposition :

COVILLE Stéphane, DELIQUE Elisabeth, FRANTZ Caroline, RAMOND Mathieu

Les services Municipaux :

Services Administratifs :

Directrice Générale des Services : Armelle BEAUFILS
Comptabilité / Marchés publics : Angélique PIOT
Comptabilité / Ressources humaines : Isabelle CARIS

Services à la population :

Accueil / Service scolaire : Céline DORENT
État-Civil / Élections / Cimetière: Sylvie DESEINT
Urbanisme / CCAS : Christel BOUCHER
Policier municipal : Stéphane FOLTYNSKI
Garde champêtre : Denis VISSE

Service scolaire :

Les ATSEM : Catherine GUINET, Christelle MERESSE, Nathalie SEELS, Danièle RENOUVEL
Les agents de restauration et d'entretien : Manuela BEBRAS, Laurette LEPAUL, Marie-Christine PARIZOT, Vanessa MUHMEL

Service Extra-scolaire :

Directrice : Katia TIRLOT
Animateurs : Romain DUQUESNOY, Aurore THERASSE, Carolane LOREAU, Jennifer HOTTIN, Danièle RENOUVEL, Béni ESOKOWA

Culture :

Coordinatrice des animations de la MIG : Katia TIRLOT
Animatrices/bibliothécaires : Jennifer LEPAUL et Aurélia FRESCH

Services Techniques :

Agents : Fabien DESSIGNY, Bruno DUPE, Jean-Pierre GOULOUZELLE, Michel GOULOUZELLE, Frédéric KASPRZYCKI, Sylvain NATTIER, Dominique POULET, Frédéric RAVEAU.

Services des sports :

Agents : Matthieu ROUSSEL, Clément ORY.

Agence Postale Communale :

Aurélia FRESCH : 03 44 83 86 17

Mairie
74, Rue de la République
03 44 83 29 33
: mairie@ville-venette.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi de 13h30 à 17h30
Du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h30
et le samedi matin de 9h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Agence Postale Communale
03 44 83 86 17
Horaires d'ouverture :
Mardi de 9h à 12h
Jeudi de 14h à 17h
Vendredi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 12h

Les petits commerces Venettiens sont restés ouvert durant le confinement et ont proposé la livraison à domicile. La Boulangerie du 107, M. et Mme LAUMON, ainsi que le Fournil de Venette M. et Mme LECLERCQ ont offert des plateaux de viennoiseries au personnel soignant. Le « Carrefour Express » de Margny a mis en place une « boîte de soutien aux soignants ». Le principe était simple. Chaque client pouvait acheter un ou plusieurs produits et les placer dans la caisse prévue à cet effet. Edwige ORIA et son équipe ont apporté du réconfort au personnel soignant.

La commune est restée en action tout au long du confinement auprès des personnes les plus vulnérables. **Des appels téléphoniques** quotidiens ont été passés par le CCAS, notamment par **Christel BOUCHER** et des **visites** ont été assurées pour accompagner nos aînés. Des achats de première nécessité ont pu leur être apporté (pain, courses, médicaments…). **Le 1er mai dernier**, la commune a distribué aux aînés un brin de muguet. C'était aussi l'occasion de prendre de leur nouvelle dans cette période difficile pour certains.

Un grand merci au magasin **Carrefour** et à la **Fontaine fleurie** pour nous avoir permis d'égayer la journée de nos aînés.

La solidarité à Venette

Le 11 avril dernier devait avoir lieu comme chaque année, la traditionnelle chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes pour tous les enfants scolarisés à Venette. Malheureusement, au vu de la situation sanitaire actuelle qui a grandement touché notre pays, le Comité des fêtes a décidé d'offrir sa commande de chocolat aux aînés de notre commune ainsi qu'aux professionnels présents en 1ère ligne (Personnel soignant, commissariat de police, maison de retraite, Centre de distribution du courrier …) Une initiative très appréciée !!

Remerciements à l'entreprise Moulin de Béthisy-Saint-Pierre, qui a modifié ses lignes de production pour fabriquer des masques en tissu et des kits destinés aux couturières bénévoles de la commune. Cinq couturières bénévoles et un agent communal se sont manifestés pour fabriquer 700 masques ainsi que des surblouses pour le personnel soignant. Un grand merci à Jennifer HOTTIN, Thérèse WESOLEK, Cathy BOUCHOIR, Christiane EMERY, Jeannette MAGNIER et Lucia DALLARA pour ce bel élan de solidarité !

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

En raison du contexte actuel, toutes les manifestations ont été annulées.
M. le Maire a tenu à maintenir la commémoration du 8 mai pour honorer nos anciens combattants et perpétuer le devoir de mémoire. La cérémonie a été retransmise en live sur Facebook. Un grand merci à Jean-Jacques PLANTIER, porte-drapeau, Gilles SAVOURET, musicien de la Venettienne indispensable pour les sonneries, ainsi qu'à l'association FNCR.

Services techniques

Lors de cette période « particulière », les agents du service technique de Venette ont procédé à un grand nettoyage du terrain et des bâtiments de ce site.

Un grillage rigide a été installé dans le fond de la parcelle afin d'empêcher autant que possible les intrusions « nuisibles », et sur le devant, un portail ainsi qu'une plateforme permettant de sécuriser les accès.

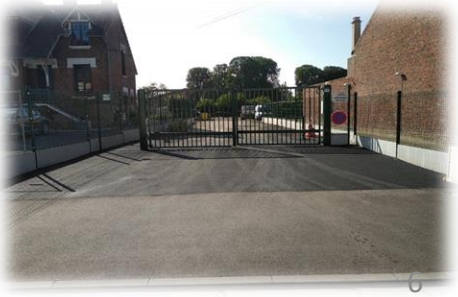

L'impact du COVID-19 sur la Commune

Depuis février dernier, nous vivons une période inédite qui a bouleversé et bouleverse encore la vie sociale, économique et culturelle.

- Les écoles ont été fermées du 9 mars au 12 mai 2020, seuls quelques enfants de soignants ont été accueillis. La réouverture s'est faite progressivement en petit groupe et avec un protocole sanitaire strict. La restauration scolaire a également repris ainsi que les activités périscolaires et extrascolaires.
- La Mairie, l'Agence Postale Communale, la Médiathèque, les parcs et espaces de jeux… ont été fermés au public également. Le travail du personnel communal a été adapté à la situation : Nombre de personnes restreint dans les locaux, personnel en télétravail… . La continuité administrative a cependant été constamment assurée, ainsi que l'entretien (voirie et locaux) et la sécurité.

Distribution des masques

Les masques confectionnés par nos couturières bénévoles (que nous remercions encore chaleureusement) et ceux fournis par l'Agglomération de la Région de Compiègne et le Conseil Régional des Hauts de France ont été distribués au domicile des Venettiens, par les membres du conseil municipal.

Je remercie tous les agents communaux qui se sont mobilisés pendant la période de confinement. Certains par la poursuite de leurs activités en présentiel ou à distance (télétravail), d'autres pour leur implication sans faille au travers des missions du CCAS : contacts téléphoniques quotidiens auprès des personnes en situation de handicap ainsi qu'auprès des ainés isolés, distribution des chocolats de Pâques, brins de muguet, courses alimentaires pour les personnes isolées, distribution des masques aux habitants et commerçants. Merci à tous et à Christel en particulier.

Borne incendie au Square des Pérelles

La borne incendie du square des Pérelles a été changée, mise aux normes et enterrée.
L'entreprise Cagna a effectué ces travaux pour un montant de 4 310 €.

Afin de mettre à jour le plan cadastral, **Madame MARTIN**, géomètre sera **présente** sur la commune **jusqu'au 31 juillet.** Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur la commune et à prendre contact avec les administrés.

Relais d'assistante maternelle

Service gratuit d'informations sur l'ensemble des modes d'accueil de l'ARC, le Relais Parents Assistantes Maternelles de l'Agglomération de la Région de Compiègne est un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontres, de soutien et d'informations au service des parents. Il accompagne la découverte du "devenir parent".
C'est également un lieu d'accompagnement à la professionnalisation des assistantes maternelles. L'assistante maternelle agréée accueille, à son domicile, de façon régulière ou temporaire, les enfants dont les parents travaillent.
Pour aborder toutes les interrogations qui accompagnent nécessairement ce moment important et délicat qu'est l'accueil d'un enfant, les animatrices du relais sont à votre disposition, selon votre secteur géographique de résidence, pour vous renseigner et vous apporter leur aide.

Inscriptions cantine et centre de loisirs

Pour que votre/vos enfant(s) bénéficie(ent) des services de la cantine et du Centre de loisirs, vous devez impérativement apporter le dossier d'inscription complet, en Mairie, avant le samedi 8 août 2020.
Le dossier sera distribué début juillet dans les boîtes aux lettres, ou a retirer en mairie, et à rendre accompagné de la copie du livret de famille complet, copie de la partie vaccination du carnet de santé, attestation CAF, le dernier avis d'imposition et une attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire.

Budget 2020

Le 23 mai 2020, le nouveau Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, a approuvé la proposition de budget 2020.

Budget	2020
Fonctionnement	3 220 649€
Investissement	1 440 870€
Total	4 661 518€

Points majeurs :

- Equilibre entre Recettes et Dépenses : 4 661 518€
- Stabilité de la fiscalité : identique à 2019
- Maîtrise budgétaire : -12% comparé à 2019 en dépit de l'impact COVID 19 et de la réduction de la dotation de fonctionnement versée par l'Etat

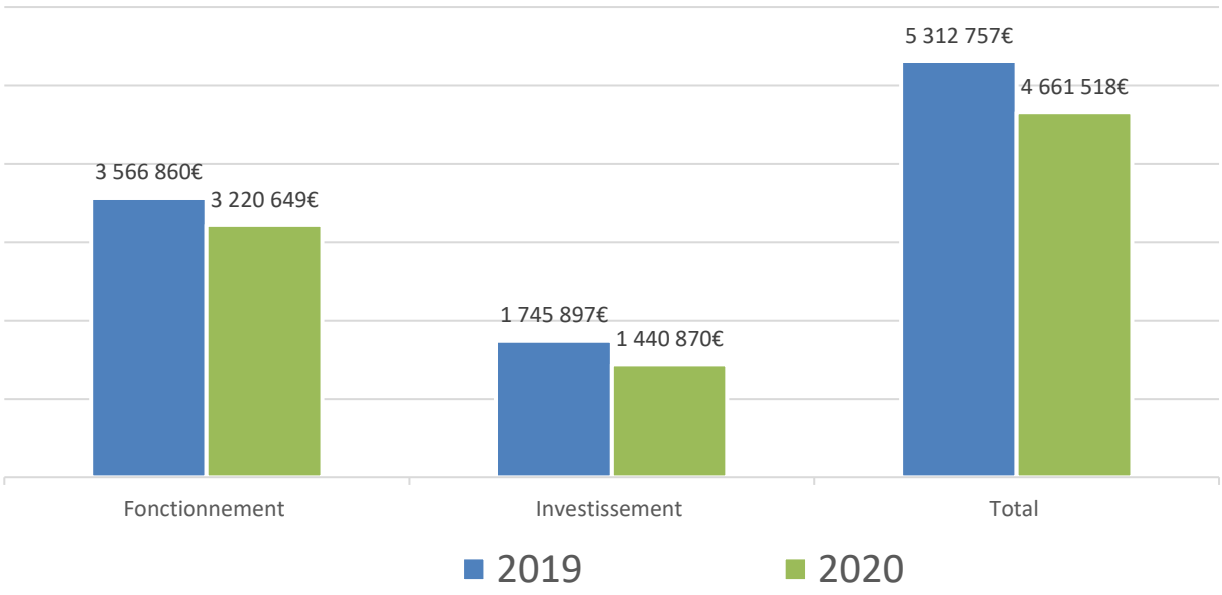

Réduction de la dette : 202 000€ seront affectés en 2020 au remboursement des emprunts portant la dette par habitant à 735€.

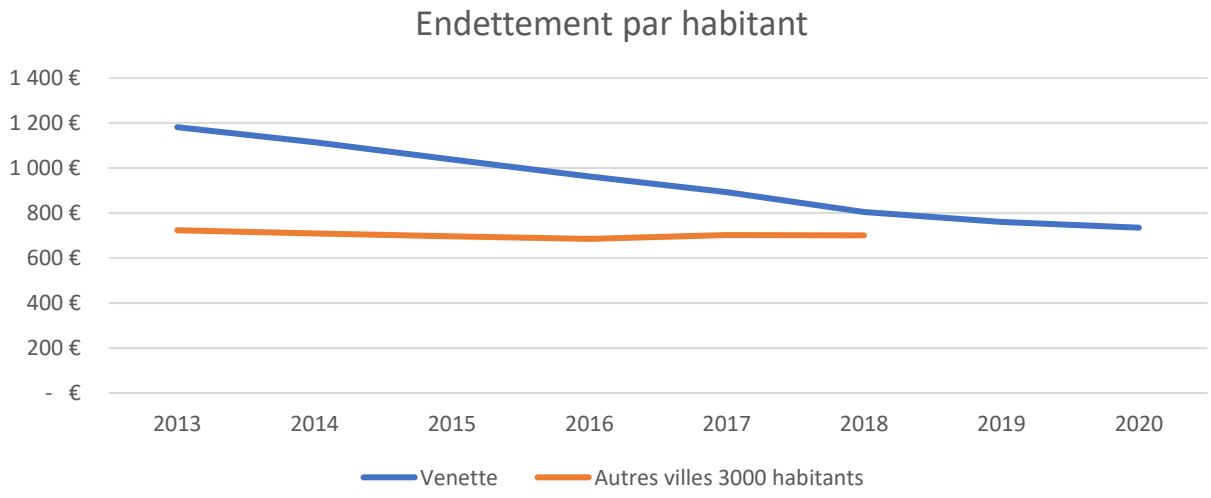

Orientations et projets municipaux pour 2020

- Fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'année 2020 sera marqué par la « crise sanitaire ». En effet, le service de restauration scolaire ne fonctionnant plus, une baisse des dépenses et des recettes est prévisible.
Le centre de loisirs n'étant plus fréquenté par les enfants, des travaux d'entretien conséquents ont été réalisés:
Remise en peinture des salles, changement des sanitaires, installation de radiateurs à l'étage et acquisition d'armoires.
Des crédits importants sont mobilisés pour l'entretien de la voirie et des aménagements de sécurité routière.

- Investissements

- Etude sur l'aménagement d'un accès PMR (personnes à mobilité réduite) sur l'avant et/ou l'arrière de la mairie, et requalification du parking devant la mairie.
- Réfection des fenêtres du logement au-dessus de l'école maternelle centre.
- Enfouissement des réseaux rue du cul de sac.
- Réfection des voiries.
- Récupération des eaux de pluies de la salle des sports.

Téléthon

Pour 2019, **près de 30 000€** ont été récoltés pour l'AFM Téléthon (soit + de 10€ par habitant). Un nouveau record pour Venette ! Associations, entreprises et particuliers se sont une fois de plus mobilisés pour cette action. A Venette, nous sommes généreux. Un grand merci à tous pour vos dons qui font avancer la recherche !!

Démonstration de BMX

Balade 4x4

Tournoi basket

Remise des dons

Rénovation des locaux du Centre de Loisirs

« Ce qui importe, ce n'est pas le temps que l'on vit mais ce que l'on fait du temps qui nous est accordé » - Martin Luther King -

La période de confinement a été l'occasion d'utiliser ce temps pour relooker les locaux du Centre de Loisirs. Ils ont retrouvé des couleurs vives, un aménagement plus fonctionnel et chaleureux. Merci à Denis VISSE notre garde champêtre qui, pour l'occasion a exprimé ses talents de peintre et de menuisier. Rigueur et bonne humeur ont accompagné ces travaux.

Salle activité 6-7 ans

Salle ados

Salle ludothèque

Salle activité 3-5 ans

Vacances de juillet

« La terre qui nous nourrit… »
Destination les champs, la ferme, les animaux…
Immersion dans le monde agricole et apicole !

Salle activité 3-5 ans

Du 06 au 31 juillet 2020, l'équipe d'animation du Centre de Loisirs accueillera les jeunes pour une évasion champêtre et ludique, dans la détente. Des activités manuelles, sportives, culturelles seront proposées dans le respect et la vigilance des gestes sanitaires nécessaires pour le bien vivre ensemble. En attendant de se retrouver, partager des moments de loisirs.
Un programme pour les préado / adolescents (11/14 ans) est disponible en mairie (Accueil sanitaire appliqué en référence au protocole ACM ministériel).

Pour plus d'informations :
Centre de loisirs : 03 44 90 04 45
Mairie : 03 44 83 29 33

Médiathèque « Maison InterGénération »

La Médiathèque est un lieu convivial, de culture, d'échange, de découverte et de rencontres. La rentrée d'Automne 2020 s'annonce toute « mielleuse » et dans la sérénité du bien-être.

Au programme : Une exposition sur le métier, les outils de l'**apiculteur**, une ruche numérique à observer pour être au cœur de l'activité des abeilles, une invitation à faire mieux connaissance avec l'insecte par l'intervention de M. LARDIER qui nous parlera de son rôle essentiel dans la nature. Ce sera l'occasion de goûter du miel et pouvoir s'approvisionner avec des produits de la ruche. Un atelier cuisine proposera d'utiliser cet élixir pour éveiller les papilles.

Du bien-être avec soi-même, savoir se faire plaisir, s'accorder du temps… Vous serez les bienvenus aux ateliers découvertes :

- Massages hindous.
- Soins et conseils esthétiques et réalisation de produits de beauté.
- Séances d'aromathérapie.

Le mois d'octobre vous réserve un moment ludique, ne manquez pas **le salon du jeu de société** (démonstration, jeux, vente, animations…) à la salle des fêtes le **30 octobre 2020**.

Suivez les actualités de la Médiathèque sur notre site internet ou sur facebook : Médiathèque de Venette – Maison Intergénération

Nouvel espace "Edition Jeunesse Accessible"

La Médiathèque de Venette souhaite accompagner tous les publics. En partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise et la MDPH, nous avons comme objectif de **faire de notre bibliothèque un lieu ouvert à tous par le biais d'un fond spécifique adapté : "les Editions Jeunesse Accessibles".**

Des livres sont choisis et adaptés à tous types de handicaps et/ou aux enfants en difficulté de lecture (pour les enfants de 3 à 14 ans) : **braille, matières tactiles, audio, gros caractères, langue des signes, pictogrammes, "Facile à Lire et à Comprendre" (FALC), mise en page adaptée pour les "dys"...** . C'est avec plaisir que nous ferons découvrir ce nouvel espace !

Comment s'inscrire ?

L'adhésion à la Médiathèque est valable un an. Une carte de lecteur vous est remise, vous permettant d'emprunter des livres, CD, DVD et de réserver une heure de consultation internet par semaine.

Pour toute inscription, fournir :

- Une pièce d'identité et/ou livret de famille
- Un justificatif de domicile

L'inscription est gratuite pour les Venettiens.

100, Rue André Mellenne
03 44 20 97 41
maison-intergeneration@orange.fr

Horaires d'ouverture (jusqu'au 29 août 2020 inclus) :

Mardi : 13h30 – 16h30
Mercredi : 9h00 – 12h00
et 13h30 – 17h30
Jeudi : 9h00 – 12h00
Vendredi : 13h30 – 16h30
Samedi : 13h30 – 17h30

Fermeture exceptionnelle du samedi 18 juillet au samedi 8 août 2020 inclus.

Halte aux bruits

Les travaux de bricolage, de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux heures suivantes :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Encombrants

Un service gratuit d'enlèvement sur RDV, est réservé aux personnes ne pouvant pas se rendre en déchetterie. Pour prendre RDV : **0 800 779 766** (Appel gratuit).

Selon l'article R644-2 du code pénal « Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou en laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sureté du passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4ème classe allant de 135€ à 750€ ».

Rappel : Les encombrants doivent être sortis la veille du jour du rendez-vous.

Collecte des déchets

Jours de ramassage :
(A sortir la veille à partir de 19h30)

Pour le centre bourg :
Lundi – Sacs végétaux
Mardi et vendredi – Sacs blancs
Jeudi – Sacs jaunes

Pour le barrage et rue Bouzonnier :
Lundi – Sacs végétaux
Mardi – Sacs blancs
Vendredi – Sacs blancs et jaunes

Urbanisme

Toute nouvelle construction, toute modification sur le bâti, même un simple élargissement de portail, un changement de couleur pour une façade, une pose de clôture, la construction d'un abri de jardin sont soumis à autorisation. Le PLUi s'applique en effet à tous les citoyens sans exception. Le service instructeur de l'ARC (Agglomération de la région de Compiègne), se charge de faire appliquer ces règles complexes.

Le service urbanisme de la Mairie reçoit uniquement sur RDV.

Monsieur le Maire souhaite attirer la vigilance des Venettiens qui seraient démarchés par de prétendus techniciens mandatés par la Ville. Des personnes mal intentionnées se présentent au domicile des habitants de Venette et tentent de vendre des prestations au nom de la ville ou de sociétés diverses. **En cas de doute, ne laissez entrer personne et appelez rapidement la mairie au 03 44 83 29 33.**

Passage de la balayeuse

Une balayeuse passe tous les **2ème et 4ème jeudi** de chaque mois.

Afin de faciliter les opérations de nettoyage, nous vous remercions de ne pas stationner vos véhicules le long des trottoirs.

Le service commence à 6h, et se termine en début d'après-midi.

Salle André Ledoux

Adresse : Place du 8 mai 1945
Afin de connaître les modalités de réservation, nous vous invitons à contacter la mairie au 03 44 83 29 33

Tarification :

Salle des fêtes	petite salle (100 pers)			grande salle (200 pers)			2 salles (300 pers)		
	1/2 j	1 jour	2 jours	1/2 j	1 jour	2 jours	1/2 j	1 jour	2 jours
Association de Venette	60 €	110 €	140 €	80 €	160 €	190 €	100 €	200 €	250 €
Particulier résidant à Venette	120 €	240 €	300 €	180 €	350 €	450 €	300 €	400 €	550 €

Maison des Associations

Adresse : 32, Rue de Corbeaulieu
Capacité : 50 personnes
Afin de connaître les modalités de réservation, nous vous invitons à contacter la mairie au 03 44 83 29 33

Tarification :

Maison des associations	1/2 j	1 jour	2 jours
Association de Venette	gratuit	gratuit	gratuit
Particulier résidant à Venette	50 €	80 €	150 €

Stop aux lingettes dans les toilettes

Très utilisées pendant ce contexte de pandémie, où l'hygiène compte plus que tout, les lingettes désinfectantes finissent souvent dans les toilettes. Elles bouchent alors les canalisations et entraînent des interventions régulières sur le réseau d'assainissement.
Pour rappel, elles sont à jeter uniquement dans les poubelles

Divagation et chiens et nuisances sonores

La divagation des animaux, les nuisances sonores qu'ils provoquent, les déjections sont autant de sources du mécontentement de certains de nos concitoyens.
Le Code Civil prévoit une obligation de surveillance pour les animaux domestiques. Le propriétaire d'un animal est responsable des dommages causés par celui-ci.
Le Code Pénal prévoit des amendes pour les contraventions de 1ère classe.

Pour Venette avec vous! L'équipe citoyenne

Chère Venettienne, cher Venettien,

Nous tenons tout d'abord à remercier les électeurs qui, dans un contexte très particulier, nous ont accordé leurs suffrages le 15 mars dernier. Nous regrettons comme beaucoup que ce premier tour ait été maintenu, après une campagne amputée des moments d'échanges habituels indispensables à une expression complète de la Démocratie.

Nous saluons les vainqueurs et nous formulons le souhait d'être entendus et intégrés au processus démocratique qui déterminera l'avenir de notre commune. A ce titre, nous regrettons qu'une des premières décisions de la nouvelle majorité ait été d'augmenter l'indemnité du maire de plus de 60%, soit une augmentation mensuelle nette de 670 € par rapport à ce que touchait le précédent maire. Cette décision entraînera une dépense annuelle supplémentaire de 9288 € pour les contribuables !

Nous continuerons à porter la voix de celles et ceux qui nous soutiennent et qui nous soutiendront, pour Venette, avec vous.

Stéphane COVILLE - Caroline FRANTZ - Mathieu RAMOND - Elisabeth DELIQUE

La majorité municipale

1er janvier 2014

Élus	Nom	Brut
Maire	Mme FRESCH	1 205.06 €
Adjoint	Mme DELIQUE	490.38 €
Adjoint	Mme HODIN	490.38 €
Adjoint	M. LANGLET	490.38 €
Adjoint	M.LOYE	490.38 €
Adjoint	Mme DENAIN	490.38 €
Adjoint	M. DUFEU	490.38 €
Conseiller	M. BARBEROLLE	178.66 €
Conseiller	M COVILLE	178.66 €
Conseiller	Mme GAVAND	178.66 €
Conseiller	M. RAVASIO	178.66 €
Conseiller	M. ZWICK	178.66 €
Total		**5 040.64 €**

1er janvier 2015

Elus	Nom	Brut
Maire	M. DELANNOY	1 205.06 €
Adjoint	Mme BAYART	490.38 €
Adjoint	M. BISSEUX	490.38 €
Adjoint	Mme LEMONNIER	490.38 €
Adjoint	M. LUEL	490.38 €
Adjoint	M. SEELS	490.38 €
Adjoint	Mme VISTICOT	490.38 €
Conseiller	Mme BOUCHEZ	178.66 €
Conseiller	M. CACHEUR	178.66 €
Conseiller	Mme CASSAN	178.66 €
Conseiller	Mme CORMERAIS	178.66 €
Conseiller	Mme DURIER	178.66 €
Total		**5 040.64 €**

1er juin 2020

Elus	Nom	Brut
Maire	M. SEELS	2 006.93 €
Adjoint	Mme BAYART	520.01 €
Adjoint	Mme CASSAN	520.01 €
Adjoint	M. DEFOULOY	520.01 €
Adjoint	M. LEFORT	520.01 €
Conseiller	M. BERNARDIE	200.30 €
Conseiller	Mme CORMERAIS	200.30 €
Conseiller	Mme WESOLEK	200.30 €
Total		**4 687.87 €**

La loi du 27 décembre 2019 prévoit entre autre mesure que : « A la différence des autres membres du conseil municipal, l'indemnité du maire est, de droit et sans délibération, fixée au maximum. »
Cette même loi a revalorisé les indemnités des élus des communes de moins de 3 499 habitants, expliquant ainsi, l'augmentation des indemnités du Maire. Lorsque des chiffres sont avancés, il est nécessaire d'être précis et de ne rien « oublier ».

En effet, depuis au moins l'année 2003, le maire en place percevait des frais de représentation à hauteur de 1500€ par an, frais qui ont été augmenté à sa demande pour atteindre la somme de 3 000€ par an à partir de 2009.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Frais de représentation du maire	1 500 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Frais kilométriques adjoint	1 802 €	2 484 €	2 112 €	1 926 €	2 112 €	2 112 €
Frais kilométriques adjoint	1 632 €	3 136 €	2 668 €	2 434 €	2 668 €	2 668 €
TOTAL annuel	**4 934 €**	**8 620 €**	**7 780 €**	**7 360 €**	**7 780 €**	**7 780 €**

Précisons également qu'avant 2014, deux adjoints au maire bénéficiaient d'une somme forfaitaire de remboursement de frais kilométriques sur la base de 600 km mensuels.
Le tableau ci-contre, retrace les chiffres issus du grand livre comptable de la ville.
Depuis 2014, aucun élu n'a bénéficié de frais de représentation, ni de frais forfaitaires de déplacements.

Mairie

74, Rue de la République

03 44 83 29 33

: mairie@ville-venette.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 17h30

Du mardi au vendredi de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h30

et le samedi matin de 9h à 12h

Agence Postale Communale

03 44 83 86 17

Horaires d'ouverture :

Mardi de 9h à 12h

Jeudi de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h

Samedi de 9h à 12h

Ne pas jeter sur la voie publique
Imprimé à 1500 exemplaires
Directeur de publication : Romuald SEELS
Rédaction : Céline DORENT / Armelle BEAUFILS / Sylvie DESEINT
Conception : Céline DORENT
Impression : COPITEC – La Croix St Ouen
Distribué par les services de la Commune de Venette

Facebook : Ville de Venette

Site Internet : www.venette.fr